



CNT - COORDINATION DES CHEMINOTS

CNT Coordination Cheminots c/o CNT Moselle- MDE - île du Saulcy 57000 Metz

Confédération Nationale du Travail - Bureau Confédéral BP 30423 35004 RENNES cedex / cnt@cnt-f.org
Tel: 08 10 000 367 NoAzur (Prix appel local) / Fax: 02 99 63 12 58 / www.cnt-f.org

CHEMINOTS : OUVRONS LA VOIE !

Il était temps ! Enfin un mouvement de grève reconductible et unitaire à la SNCF, à la hauteur des attaques que nous subissons depuis des années. L'avertissement du 18 octobre dernier qui, rappelons le, a montré un taux de grévistes historique (près de 80%) ne pouvait pas suffire sur une base de 24 heures. Les fédérations de cheminots « les plus représentatives » ont été poussées dans les Assemblées Générales par leurs bases pour poursuivre le mouvement du 18 octobre. Mais certains appareils syndicaux avaient donné des directives bien précises : 24 heures et pas plus ! Grâce aux nombreuses AG qui ont reconduit la grève du 18 octobre, les négociateurs habituels ont été contraints et forcés d'appeler à une grève reconductible.

Les régimes spéciaux dont font partis notamment les régimes de retraite de la SNCF, RATP, EDF-GDF, sont les derniers vestiges en matière de retraite par répartition, avancée sociale importante, créée en 1944 par le Conseil National de la Résistance (CNR). Le CNR instaurait alors un programme définissant la durée de cotisation concernant les retraites des salariés : 37, 5 annuités pour tous.

Il n'y a pas si longtemps, en 1993, le gouvernement Balladur décidait d'amener le privé à 40 ans de cotisation. Ce fut un recul social sans précédent. En 2003, le gouvernement Fillon (avec la collaboration tacite et intéressée des principales confédérations syndicales), enfonçait le clou : 40 ans pour le public.

Maintenant c'est au tour d'une partie des régimes spéciaux : SNCF, RATP, EDF-GDF... mais pas tous : militaires, parlementaires en sont évidemment exclus.

Ne les laissons pas faire, nous sommes parmi les derniers à cotiser 37, 5 ans.

Après nous, les cheminots, ce sera 41 ans en 2008, 42 ans en 2012 ? Et 45 ans c'est pour quand ?

Les salariés ont tous à y perdre, unissons nos luttes : public, privé, précaires, même combat !

RETOUR AUX 37,5 ANS POUR TOUS !

C'est largement possible dans un pays aussi riche que la France. Rappel : 15 milliards d'euros de cadeaux fiscaux accordés aux patrons à comparer aux 5 milliards d'euros par an que le retour aux 37,5 annuités pour tous coûterait.

Cheminots et autres travailleurs des régimes spéciaux : ouvrons la voie !

Les luttes du passé (comme décembre 95) ont montré qu'autour d'une lutte d'une catégorie de travailleurs peut se cimenter une révolte beaucoup plus puissante. N'ayons pas peur de ces illusionnistes du gouvernement, ils ne sont que des croquemitaines. Si un mouvement social comme celui de décembre 95 se cristallise, on verra bien si tous ces pontes feront encore les malins à grands renforts d'intox médiatique. N'oublions pas que si nous décidions de bloquer l'économie du pays, Etat, patrons, puissants de tous poils viendront nous manger dans la main. Preuve s'il en était, qu'ils ont besoin de nous mais nous n'avons pas besoin d'eux.

Nous travaillons et ils en profitent !

Changeons de société : que ceux qui travaillent soient ceux qui décident !

A gouvernement de combat, syndicat de combat !

ENGAGEONS LE COMBAT DES LE 13 NOVEMBRE 20 HEURES

La période est d'autant plus propice que la colère gronde dans d'autres secteurs. Nous pouvons faire plier ce gouvernement réactionnaire car contrairement à ce qu'on veut nous faire croire nous ne sommes pas seuls.

Le ras-le-bol explose dans de nombreux secteurs :

* les étudiants font face à une loi scélérate qui veut faire entrer le capitalisme à l'université. Le mécanisme est simple : passer d'un financement 100% public des universités à un financement 50% public - 50% privé et ainsi faire financer la moitié du budget des facs par les entreprises du secteur. Conséquences : - augmentation phénoménale des frais d'inscription (+200% ?) - choix et financement des filières les plus intéressantes pour les entreprises, mise au placards des filières non exploitables - compétition entre les universités : les filières comme histoire, philosophie... seront malclassées donc auront encore moins de moyens.

Si nous les laissons faire les études ne permettront plus aux jeunes de s'émanciper, d'avoir une pensée autonome. A quand une licence COCA-COLA, un master ALSTHOM, une thèse VEOLIA ?

*EDF-GDF , La RATP sont aussi visés par leur « réforme » des régimes spéciaux de retraite.

*les magistrats et les avocats qui s'opposent à la « réforme » de la carte judiciaire prévoyant la fermeture de 20% des tribunaux, laissant présager une justice encore plus expéditive.

CHEMINOT, SYNDIQUE - TOI ET COMBATS !

La lutte des classes ?!

Ils voudraient nous faire croire à coup de renfort «médiagogique», qu'elle n'existe plus, que c'est un avatar du passé, une bêtise de l'histoire.

La lutte des classes existe encore, mais elle est inversée actuellement. Ceux qui n'ont que leur travail pour vivre subissent la loi des dominants : patronat, gouvernement, financiers, Etat...

Et nous continuerons à subir leurs lois si nous ne prenons pas conscience que la vraie force des travailleurs c'est leur résistance face à leurs exploiters.

Ils avancent seulement parce qu'on recule et c'est bien cela la lutte des classes.

Nous n'aurons que ce que nous saurons prendre !

LA CNT KESAKO ?

La CNT est une confédération syndicale fondée en 1946. Elle s'organise sur la base de l'autogestion, du fédéralisme et de la démocratie directe. Elle tire sa force de l'action directe, c'est-à-dire de l'action collective des personnes en lutte (grève, blocage, boycott, occupation, manif', etc.).

La CNT, c'est l'effort militant à la place de la bureaucratisation ; c'est la solidarité interprofessionnelle à la place du corporatisme, c'est un syndicalisme libre de toute interférence politicienne. Pour la CNT, ce qui est fondamental, c'est que les gens décident pour eux même.

Dans la section, dans le syndicat, c'est l'assemblée générale qui décide de tout : pas de mot d'ordre parachuté, pas de « ligne à suivre », pas de hiérarchie....

La CNT c'est également un PROJET DE SOCIETE porteur d'un autre futur : justice sociale, égalité économique et politique, autogestion et collectivisation des moyens de production, abolition de l'Etat et des classes sociales.... Bref, un futur fait de paix, de pain et de solidarité !!!

Recevez gratuitement 3 numéros du Combat Syndicaliste !

Pour tout savoir sur les luttes en cours un peu partout en France et dans le monde, je lis le Combat Syndicaliste, journal confédéral et internationaliste de la CNT.

Nom:.....Prénom:.....

Adresse:.....

Code Postal:..... Ville:.....

Secteur d'activité:.....

Adresse mail:.....

Renvoyer le coupon suivant à **CNT BP 30423 35004 RENNES cedex**